



QUI PEUT AUJOURD'HUI SE PASSER DE SON PERMIS OU DE SON VÉHICULE ?

Adhérez au tarif exceptionnel
de 43 € TTC*



Votre contact à l'Automobile Club Association :
Jean-Luc MARTIN
Tél: 03 88 36 04 34 – 06 86 44 35 46
jlmartin@automobile-club.org

*Prix public : 65 € TTC

ACCÉDEZ AUX SERVICES

Un numéro unique réservé aux adhérents

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h / 17h le vendredi

- Information et Conseil Juridique
- Inscription Stage de Récupération de Points
- Vérification Devis Auto Réparation

Un numéro vert gratuit depuis un poste fixe

24h/24 et 7j/7

- Joker Retrait Immédiat du Permis
 - Joker Fourrière
 - Joker Taxi

Accédez aussi à votre espace membre et à tous les services réservés aux bénéficiaires d'un contrat Entreprise : www.automobile-club-entreprise.fr

Votre contact à l'Automobile Club Association :
Jean-Luc MARTIN
Tél: 03 88 36 04 34 – 06 86 44 35 46
jlmartin@automobile-club.org
5 avenue de la Paix - CS 10164
67004 STRASBOURG Cedex

* Les services, prestations ou ventes de produits sont soumis à des conditions d'application figurant aux conditions générales du contrat, disponibles sur simple demande ou sur www.automobile-club.org



DEMANDE D'ADHESION À L'AUTOMOBILE CLUB ENTREPRISE
A retourner avec votre règlement à Gérard BENECH
DDT 67 - LCDRU - 14 rue du Maréchal Juin - BP61003 - 67070 STRASBOURG Cedex

OUI, je souhaite adhérer à l'Automobile Club Entreprise au tarif de 43 € TTC

N° de carte de membre ASCE 67 : | _____ |

Nom - Prénom

Adresse

.....

Tél. Tél. mobile

Mai@

Date et signature :

Les informations personnelles recueillies sont nécessaires à la gestion du renouvellement de votre adhésion. Elles pourront également être librement utilisées à des fins d'enquêtes, d'analyses, d'opérations commerciales et marketing. Conformément à la loi informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification, de suppression ou d'opposition sur les informations vous concernant que vous pouvez exercer à tout moment, en nous écrivant à l'Automobile Club Association - 5, avenue de la Paix - CS 10164 - 67004 STRASBOURG Cedex.

Protection Juridique Automobile [PJA]

- Les juristes de l'Automobile Club Association vous assistent et votre dossier est pris en charge par le service juridique.
- Les frais sont pris en charge*, ainsi que votre **défense pénale** en cas d'infraction au Code de la route*.

Pour chaque bénéficiaire

- **Remise à niveau du Code de la route**
Accès gratuit sur notre site Internet à des tests de Code de la Route.
- **Vérification de la conformité des devis** d'intervention auto par rapport aux prix du marché.
- **Autres prestations** : devis sur demande

Des avantages et des réductions en France et à l'étranger

- Tous les partenaires sur www.automobile-club.org/privileges



L'Automobile Club Association vous propose notamment un programme qui vous permettra de cagnottage: **obtenez en moyenne 7 % de remboursement du montant de vos achats effectués sur Internet** auprès d'enseignes partenaires.

Ce remboursement se cumule par ailleurs aux promos et conditions spéciales.

Protection du Permis de Conduire [PPC]



- **Stage de récupération de points gratuit** pour les adhérents à l'Automobile Club Association.

Réalisez ainsi une économie moyenne de 245 €.

La gratuité du stage volontaire est acquise en cas d'infraction commise en France durant la période d'adhésion, entraînant un retrait de points et conduisant le permis de conduire à un solde inférieur ou égal à 6 points (3 dans le cas du permis probatoire) sans être inférieur à 1 point.

Une remise de 25 € en moyenne serait néanmoins accordée à l'adhérent de l'Automobile Club Association, si les conditions d'obtention de la gratuité n'étaient pas réunies.

■ Joker Taxi



Vous ne vous estimez pas en état de conduire? Un taxi vous ramène en toute sécurité à votre domicile ou sur votre lieu de travail (1 fois par an en France à hauteur de 70 € TTC).

■ Joker Fourrière

Vous ne retrouvez plus votre voiture? Nous effectuons les recherches pour savoir si elle a été conduite en fourrière: un taxi qui vous y conduira ou vous ramènera à votre domicile (1 fois par an en France à hauteur de 70 € TTC).

■ Joker Retrait Immédiat du Permis

En cas d'infraction ayant entraîné un retrait immédiat du permis de conduire, nous prenons en charge votre rapatriement et les frais de mise en sécurité du véhicule (1 fois par an en France à hauteur de 240 € TTC).

* Les services, prestations ou ventes de produits sont soumis à des conditions d'application figurant aux conditions générales du contrat, disponibles sur simple demande.



Bonjour,

L'ASCE 67 propose à ses membres une adhésion à tarif très avantageux à l'Automobile Club Association (ex Automobile-Club d'Alsace étendu au territoire national).

Notre partenariat vous permettra de bénéficier de tous les avantages décrits dans ce document, et de façon plus détaillée sur le site Internet www.automobile-club.org.

Parmi tous ceux-ci, la Protection du Permis de Conduire peut notamment intéresser chacun de nous, malgré toutes nos précautions prises au volant.

S.V.P. inscrivez-vous dans les meilleurs délais, pour que nous puissions obtenir ce tarif négocié de 43 € grâce à notre regroupement (au lieu de 65 € en individuel) et vous proposer votre carte dès le mois prochain.

Cordialement,
Votre Comité Directeur

